

Anthropologie sociale : maternité et domination masculine : une constante ?

Autor(en): **Gordon-Lennox, Odile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **89 (2001)**

Heft 1452

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-282280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Anthropologie sociale

Maternité et domination masculine: une constante?

Odile Gordon-Lennox

Pour la jeune mère, lire *Le Deuxième sexe* de Simone de Beauvoir dans les années cinquante, c'était découvrir brutalement qu'elle était cataloguée. En gros, l'autrice démontait qu'une femme qui a des enfants se trouve ficelée dans ce qu'elle appelle l'immanence, sorte de prison biológico-animale, fatalement passive. A contrario, la femme qui veut développer sa créativité intellectuelle, qui veut s'intégrer professionnellement dans un monde d'hommes, en prenant les mêmes risques qu'eux, n'a pas de temps pour la maternité.

Admirable étude de la situation des femmes, pensait la jeune mère qui, pourtant, se rebellait face à ce dilemme imposé et à la moindre valeur attribuée à la maternité. Elle ne se sentait pas engagée sur une voie de garage, mais sur un autre chemin, tout aussi risqué et créatif, un engagement à long terme, mais bien plus actif que la pensée de la philosophe ne semblait le reconnaître!

Le contrôle des femmes

Ce que des années de voyages et de lectures féministes se chargèrent de montrer à cette mère de moins en moins jeune, c'est que l'analyse de Simone de Beauvoir restait exacte pour la grande majorité des femmes. Mais que derrière cet état dit passif se profilait la volonté systématique du genre masculin de cantonner les femmes dans leur rôle de re-

productrices et de s'en réserver le contrôle.

Les méthodes étaient et restent aussi variées que les cultures où elles se sont développées: limiter la visibilité et la mobilité des femmes nubiles, robes étroites, robes lin-cueil, interdiction de sortir seule, de monter à cheval, tabous nutritionnels affaiblissants, mutilations, exigence de virginité au mariage... Pour les plus récalcitrantes et celles qui outrepassent les normes, il y a la menace de rejet, d'exil et de mort.

Dans notre culture occidentale, le contrôle masculin de la fertilité des femmes prend des détours plus hypocrites à mesure qu'elles accèdent à plus de droits et à de meilleures méthodes de contraception. Pourquoi les femmes des Etats-Unis n'arrivent-elles pas à faire légaliser la pilule RU 486, pourquoi remettre en cause la légalité de l'interruption de grossesse? Pourquoi tant de haine face aux mères lesbiennes? Pourquoi tant de chirurgie autour des organes féminins, pourquoi une telle médicalisation de tout ce qui entoure la reproduction, de la puberté jusqu'à la ménopause? Pourquoi si peu de crèches et tant d'argent pour d'autres équipements?

Si le sexe «fort» peut convaincre les femmes que la maternité est indispensable à leur épanouissement, mais qu'elle n'y parviennent pas sans renoncer à leur indépendance et sans «l'aide» des hommes à toutes les étapes de leur vie, le statu quo dominateur est préservé.

Jaloux, les hommes?

Heureusement que l'anthropologue Françoise Héritier, professeure au Collège de France, est venue confirmer avec sa science ce que la grand-mère d'aujourd'hui se raconte en gardant sa descendance. «Si mon hypothèse est juste, si le lieu de la domination masculine est bel et bien l'exploitation de la fécondité féminine, il va de soi que la seule manière pour arriver à l'égalité consiste pour les femmes à récupérer en premier lieu le droit à la libre disposition d'elles-mêmes. C'est tellement évident qu'on le perd de vue...» (Interview dans le Monde de l'éducation, juin 2000). Au fond, cet acharnement masculin est-il seulement le refus de partager le pouvoir ou est-il aussi le fait d'une jalousie? Une jalousie de ce lien entre la mère, maillon incontestable, et l'espèce humaine à venir, une jalousie qui pousserait l'homme à tuer par les armes ce que la mère a mis tant de temps à élever?

La femme que l'on appelle «père» ou la stérilité qui transpose le pouvoir

(Extrait de *Masculin/féminin* de Françoise Héritier, éd. Odile Jacob. 1996)

«Dans un cas particulièrement intéressant rencontré chez les Nuer (peuple d'Ethiopie), c'est une femme stérile considérée comme un homme, qui, en tant que père, se voit attribuer une descendance. Dans cette société, en effet, les femmes qui ont fait la preuve, après avoir été mariées suffisamment longtemps, de leur stérilité définitive, retournent dans leur lignage d'origine où elles sont considérées comme des hommes à part entière. Ce n'est qu'un des exemples où la femme stérile, loin d'être discréditée pour n'avoir pu accomplir son destin féminin, est créditée de l'essence masculine... Revenue chez ses frères, la femme stérile bénéficie, en tant qu'«oncle paternel» de parts du bétail de la compensation versée pour ses nièces. Quand elle s'est ainsi constitué un capital, elle peut verser à son tour une compensation matrimoniale et obtenir une épouse dont elle devient le mari. Cette relation conjugale n'entraîne pas de rapports homosexuels; l'épouse sert «son mari» et travaille à son profit. La reproduction est assurée grâce à un serviteur, le plus souvent d'une ethnie étrangère, qui s'acquitte de tâches pastorales, mais assure aussi le service du lit auprès de l'épouse.»